

Calendrier de fermeture de l'établissement pour les personnels – Année 2023-2024

Le conseil d'administration

*Vu le Code de l'éducation ;
Vu les statuts de l'université Bretagne Sud ;
Vu la délibération n°2023-012 du Conseil d'administration en date du 14 mars 2023 approuvant à l'unanimité le calendrier des formations 2023-2024, après avis favorable unanime de la CFVU en date du 09/02/2023 ;
Vu l'avis du Comité Social d'Administration en date du 2 mai 2023 (délibération 2022-23_CSA_12) ;*

Après en avoir délibéré,

Approuve à l'unanimité des suffrages exprimés le calendrier de fermeture de l'établissement pour les personnels pour l'année 2023-2024 suivant :

- Congés de fin d'année 2023 :
 - ✓ **Du vendredi 22 décembre 2023 au soir au jeudi 4 janvier 2024 au matin**, soit 1 semaine et demie.
- Congés d'été 2024 :
 - ✓ **Du mardi 23 juillet 2024 au soir au lundi 19 août 2024 au matin**, soit 3 semaines et demie.
Possibilité d'une quatrième ou cinquième semaine sous réserve des nécessités de service. Au-delà de cinq semaines, toute demande doit être exceptionnelle et motivée.
- Pont 2024 :
 - ✓ **Pont de l'Ascension : vendredi 10 mai 2024** : fermeture de l'université, les personnels devront poser une journée de congé ou de récupération.
- Journée de solidarité :
 - ✓ **Pentecôte : lundi 20 mai 2024.**

Les chefs de service sont garants de l'organisation de leur structure pendant ces périodes (fin d'année et été) afin d'assurer une continuité de service et de répondre à certaines obligations.

Documents en annexe :

- Néant

Décompte des votes :			
		<i>Suffrages exprimés :</i>	18
<i>Membres en exercice :</i>	27	<i>Pour :</i>	18
<i>Membres présents :</i>	15	<i>Contre :</i>	0
<i>Membres représentés :</i>	3	<i>Abstentions :</i>	0

Visa de la Présidente, Virginie DUPONT
Par délégation, Sébastien LE GALL

